

## EXTRAIT

Commune d'ANGLET

du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU : **21 SEPTEMBRE 2022**

PRESENTS :

M. OLIVE, M. BARATE, Mme DARRASSE, M. BLEUZE, Mme DEQUEKER, M. CHASSERIAUD, Mme MOUESCA, M. LAFLAQUIERE, Mme TURCAT, M. BERTHET, Mme DUMORTIER, M. BOURRICAUD, M. GOURGUES, Mme OUSTALET, M. OSPITAL, Mme LASSERRE, M. PREVAUTEL, Mme ARSA, M. MUTIO, Mme BOSSAVIE, Mme SERVAIS, M. DE PAREDES, Mme CASTREC, M. ACCURSO, M. CARDENAS, M. BEBON, M. CROUZILLE, Mme MENDIBOURE, M. TARDIO, M. MARTI, Mme WILBOIS, Mme DERVILLE, Mme PEREIRA-OSTANEL

EXCUSES :

M. LASCUBÉ qui a donné procuration à Mme MOUESCA  
Mme LASSERRE qui a donné procuration à M. OLIVE  
Mme LABASTIE qui a donné procuration à Mme ARSA  
Mme RIVAS qui a donné procuration à Mme WILBOIS

ABSENTS :

Mme AMSELLEM, M. GARDEUR

PRESIDENT DE SEANCE : M. OLIVE Claude

SECRETAIRE DE SEANCE : M. CROUZILLE Cédric

- O -

### **13 - PATRIMOINE IMMOBILIER : PROJET D'EXTENSION DU CIMETIÈRE DE BLANCPIGNON - BILAN DE LA CONCERTATION OBLIGATOIRE AU TITRE DU CODE DE L'URBANISME**

**Rapporteur : M. GOURGUES, expose :**

En charge de la gestion des cimetières, la ville d'Anglet doit être en mesure de répondre aux demandes d'emplacement d'inhumation sur son territoire et à ses obligations réglementaires.

Par délibération en date du 24 septembre 2020, la Ville a donc engagé, le projet d'extension du cimetière de Blancpignon sur près de 1,7 hectares, sur une partie de la forêt du Pignada.

Ce projet nécessite de faire évoluer le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune d'Anglet, via la procédure spécifique de « déclaration de projet valant mise en compatibilité du document d'urbanisme », dite aussi DP-MECDU.

Cette procédure de mise en compatibilité du document d'urbanisme doit faire l'objet d'une concertation

obligatoire au titre du code de l'urbanisme.

Par délibération en date du 7 juillet 2021, le Conseil municipal de la ville d'Anglet a donc engagé la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du P.L.U. de la commune et fixé les modalités de la concertation.

La concertation est aujourd'hui achevée et il convient d'en tirer le bilan conformément aux dispositions de l'article L. 103-6 du code de l'urbanisme.

La délibération du 7 juillet 2021 avait fixé les modalités de la concertation comme suit :

- au moins quinze jours avant le début de la concertation, publication d'un avis par voie dématérialisée sur le site internet de la ville d'Anglet ([www.anglet.fr](http://www.anglet.fr)) et par voie d'affichage sur le lieu du projet indiquant les modalités retenues ;
- mise en ligne d'un dossier de concertation présentant le projet d'extension du cimetière de Blancpignon, accompagné d'un registre électronique afin que le public puisse faire part de ses observations et suggestions éventuelles ;
- mise à disposition en mairie du dossier de concertation et d'un registre papier, qui pourront être consultés par le public aux jours et heures d'ouverture des bureaux, en vue de recevoir les observations et suggestions éventuelles ;
- organisation a minima d'une réunion publique, annoncée par un avis publié par voie dématérialisée sur le site internet de la ville d'Anglet ([www.anglet.fr](http://www.anglet.fr)) et par voie d'affichage sur le lieu du projet.

## **I - Déroulement de la concertation**

### ***1.1 L'avis d'ouverture de la concertation publique***

L'affichage de l'avis d'ouverture de la concertation publique a été mis en place à la mairie d'Anglet et sur le site du projet dès le 28 octobre 2021, ainsi qu'au siège de la Communauté d'Agglomération Pays Basque dès le 27 octobre 2021.

Cet avis a aussi été mis en ligne le 26 octobre 2021, sur le site internet de la Collectivité.

### ***1.2 Les registres et les dossiers de concertation***

Un registre de contribution papier accompagné d'un dossier de concertation papier a été mis à disposition du public à la mairie d'Anglet. Le registre a été ouvert le 15 novembre 2021 par Monsieur le Maire d'Anglet.

Le dossier de concertation papier a été actualisé au fur et à mesure des études, comme le dossier de concertation disponible en ligne.

Dès le 21 octobre 2021, une page internet a été dédiée au projet d'extension du cimetière de Blancpignon sur le site de la ville d'Anglet, contenant le dossier de concertation dématérialisé avec des informations autour du projet, des documents à consulter, les modalités de participation, etc.

<https://www.anglet.fr/fiches-pratiques/detail-fiche/actualites/projet-dextension-du-cimetiere-de-blancpignon/>

Un registre dématérialisé a également été mis à disposition pendant toute la durée de la concertation, accessible à partir de la page dédiée au projet sur le site de la ville d'Anglet.

### ***1.3 La réunion publique***

Une réunion publique a été organisée à destination de l'ensemble des habitants et des usagers le mardi 16

novembre 2021 à 18h, au club house du stade Orok Bat à proximité du cimetière (annoncée par avis publié par voie dématérialisée sur le site internet de la Ville le 4 novembre 2021 et par voie d'affichage sur le lieu du projet).

Au total, une vingtaine de personnes était présente à cette réunion dont les objectifs étaient de présenter le projet, d'informer sur la démarche de concertation et d'apporter des éléments de réponse aux questions du public.

Le compte-rendu de cette réunion a été mis en ligne sur le site de la ville d'Anglet, et également annexé au dossier de concertation papier mis à disposition en mairie.

#### ***1.4 Les ateliers participatifs***

Deux ateliers participatifs destinés aux habitants et aux riverains directs ont également été organisés au stade Orok Bat, le mardi 30 novembre 2021 à 18h et le jeudi 9 décembre 2021 à 18h.

Au total, les deux ateliers ont réuni environ vingt-cinq personnes (une dizaine de personnes le 30 novembre 2021, une quinzaine de personnes le 9 décembre 2021).

Ils ont permis d'aborder les trois sous-thèmes soumis à la concertation, à savoir :

- l'aménagement du cimetière ;
- la végétalisation du site ;
- l'intégration du site dans son environnement.

Les comptes-rendus de ces deux ateliers ont été mis en ligne sur le site de la ville d'Anglet, et également annexés au dossier de concertation papier mis à disposition en mairie.

#### ***1.5 Le site internet de la Ville d'Anglet - Le bulletin municipal***

La ville d'Anglet a publié deux actualités sur son site internet concernant la concertation portant sur le projet d'extension du cimetière de Blancpignon : le 12 novembre 2021 et le 3 décembre 2021.

Un article a aussi été publié dans l'Anglet Mag n° 157 de janvier/février 2022.

## **II - Synthèse des observations**

### ***II.1 Synthèse quantitative des observations/contributions***

Aucune observation/contribution n'a été consignée dans le registre « papier ».

Sept observations/contributions ont été inscrites sur le registre dématérialisé (les observations/contributions 7 et 8 n'en formant qu'une seule).

Vingt-et-une interventions ont eu lieu durant la réunion publique et les deux ateliers participatifs.

### ***II.2 Synthèse qualitative des observations/contributions***

De manière synthétique, les thématiques récurrentes soulevées sont les suivantes :

#### **● Le choix du site**

Plusieurs participants ont fait part de leurs interrogations quant au choix du site.

#### **● La surface du projet**

L'emprise au sol nécessaire pour le projet d'extension a suscité des interrogations au regard de l'évolution des pratiques funéraires.

#### **● Le défrichage et les compensations**

Le défrichage et les compensations réglementaires associées ont également fait l'objet de questionnements ou remarques.

#### **● L'aménagement du cimetière**

Quelques habitants souhaiteraient un aménagement plus paysagé pour le futur cimetière.

Le bilan de la concertation plus détaillé figure en annexe à la présente délibération.

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L. 153-54 et suivants, R. 153-13 et suivants, L. 103-2 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29 ;

Vu la délibération du 24 septembre 2020 par laquelle le Conseil municipal a émis un avis favorable au projet d'extension du cimetière de Blancpignon et autorisé Monsieur le Maire à engager toutes les démarches, études et procédures nécessaires à la réalisation de cette opération ;

Vu la délibération du 7 juillet 2021, autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, précisant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de la concertation ;

Vu le bilan de la concertation tel qu'établi et annexé au présent rapport ;

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil municipal :

- de clôturer la procédure de concertation relative à l'extension du cimetière de Blancpignon conformément à la délibération du 7 juillet 2021 ;

- d'arrêter le bilan de la concertation tel que présenté et annexé à la présente délibération.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage à la mairie, ainsi qu'au siège de la Communauté d'Agglomération Pays-Basque pendant un mois. Cette délibération et ce bilan seront joints au dossier d'enquête publique.

#### VOTE

. POUR.....33

. CONTRE.....4

M. MARTI, Mme RIVAS, Mme WILBOIS, Mme DERVILLE

#### ADOpte

*Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
Le Maire,*